Supérieur du Petit-Séminaire, comme exécuteur testamentaire de

M. Michel, fut le premier appoint.

M. Goupil, de concert avec sa vénérable et généreuse Mère, conformément aux intentions d'une sœur bien-aimée trop tôt enlevée à l'amour de tous les siens, offrit le terrain nécessaire à la construction projetée, et l'hospitalité aux religieuses qui devaient avoir la direction de l'asile.

Enfin M. le Curé, connaissant l'esprit de foi et les bienveillantes dispositions de ses paroissiens, se décida à leur demander des charrois et à tendre la main. L'accueil qu'il reçut partout fut pour lui une consolation; homme de cœur, il put constater avec joie que les habitants de Beaulieu étaient eux aussi des gens de cœur, qu'ils comprenaient le but qu'il poursuivait et qu'ils tenaient à l'aider autant qu'il était en leur pouvoir.

Grâce aux générosités locales et à d'autres, venues de personnes qui, ayant leur domicile hors de Beaulieu, n'en continuent pas moins cependant les charités de leurs ancêtres, les travaux purent commencer, conduits par un entrepreneur intelligent et actif, sous la direction de M. Beignet, dont l'éloge comme architecte n'est plus

à faire.

Le 5 novembre, les enfants prirent possession du nouvel asile qui leur était ouvert, asile placé sous la protection du Sacré-Cœur, de saint Stanislas Kostka et de saint Louis de Gonzague, patrons de la jeunesse. La bénédiction en fut fixée au dimanche 18 du même mois.

Ce jour-là, à la grand'messe chantée par M. le Curé de Chemellier, frère de M. le Curé de Beaulieu, ce dernier prononça, au milieu de l'attention la plus sympathique et la plus soutenue, un intéressant discours de circonstance dans lequel il donna tous les

détails relatifs à la fondation de son œuvre.

Délicats et pleins de tact furent les compliments qu'il adressa à M. le Supérieur de la Congrégation de Saint Charles et à ses excellentes religieuses si réputées, et avec juste raison, comme éducatrices chrétiennes de la jeunesse; à M. le Supérieur de Mongazon, à MM. Dedouvres, Chaillou, à M. le Vicaire de Beaulieu et à tous ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué à l'érection de l'asile. Il termina en invitant les deux Conseils et tous les habitants à assister à la cérémonie qui devait avoir lieu à l'issue des vêpres.

Après la grand'messe, M. le Curé réunit à sa table, avec les prêtres présents, M. le Maire, M. l'Adjoint et M. le Président de la

Fabrique.

Les vèpres achevées, la procession s'organise. En tête, à la suite de la bannière, les petits asiliens qui attirent tous les regards, puis les enfants des deux écoles primaires, le chœur des chanteuses, les enfants de Marie avec leurs insignes, les femmes, les hommes, un chœur de chantres, le Conseil municipal, le Conseil de Fabrique, enfin le clergé que préside M. le Supérieur de Saint-Charles.

La bénédiction terminée, des rafraîchissements gracieusement